

Modification des données d'un centre de formation comme prévu par l'Arrêté Royal du 4 mai 2007 relatif au permis de conduire, à l'aptitude professionnelle et à la formation continue des conducteurs de véhicules des catégories C, C+E, D, D+E et sous catégories C1, C1+E, D1, D1+E.

Renseignement :

Toute modification relative à votre activité comme centre de formation continue doit être notifiée à la Direction de la régulation du transport par route. Ces modifications concernent les données initiales de votre demande d'agrément, à savoir les données générales de votre organisme, les locaux, les terrains, les instructeurs et les véhicules.

Afin de pouvoir mener à bien les missions de contrôles prévues aux articles 47, § 4 et 53 de l'AR du 04/05/2007, vous devez notifier **2 mois avant le début de la formation les modifications** relatives aux locaux, aux terrains, aux véhicules et aux instructeurs.

Identification du centre de formation	
Nom	
Numéro d'agrément	

Demande la modification de :

Données générales

<input type="checkbox"/> Adresse du siège social	
Adresse (rue, numéro, boîte)	
Code postal, commune, pays	

<input type="checkbox"/> Nom de l'entreprise	
Nom	

<input type="checkbox"/> Adresse administrative	
Nom	
Adresse (rue, numéro, boîte)	
Code postal, commune	
Téléphone	
Email	

<input type="checkbox"/> Directeur	
Nom	

Infrastructure

<input type="checkbox"/> Infrastructure(s) supplémentaire(s) Si vous n'êtes pas le propriétaire du local et/ou du terrain, vous devez fournir une convention d'utilisation.	
Adresse	Type
	<input type="checkbox"/> local de cours <input type="checkbox"/> terrain <input type="checkbox"/> les deux
	<input type="checkbox"/> local de cours <input type="checkbox"/> terrain <input type="checkbox"/> les deux
	<input type="checkbox"/> local de cours <input type="checkbox"/> terrain <input type="checkbox"/> les deux
	<input type="checkbox"/> local de cours <input type="checkbox"/> terrain <input type="checkbox"/> les deux
	<input type="checkbox"/> local de cours <input type="checkbox"/> terrain <input type="checkbox"/> les deux
	<input type="checkbox"/> local de cours <input type="checkbox"/> terrain <input type="checkbox"/> les deux

<input type="checkbox"/> Cessation de l'usage du(des) infrastructure(s)
Adresse

Véhicules

<input type="checkbox"/> Nouveaux véhicules Si vous n'êtes pas le propriétaire du véhicule, vous devez fournir une convention d'utilisation.	
Catégorie	N° de plaque

<input type="checkbox"/> Véhicules plus en service	
Catégorie	N° de plaque

Instructeurs

<input type="checkbox"/> Instructeur(s) supplémentaire(s) Pour chaque nouvel instructeur, vous devez joindre un CV (CF004).	
Nom	N° module(s) enseigné(s)

<input type="checkbox"/> Instructeur(s) plus en service Cessation de l'enseignement pour les instructeurs suivants.	
Nom	

<input type="checkbox"/> Modification des modules par instructeur L'instructeur suivant enseignera un(des) module(s) en plus/en moins que ceux mentionnés dans la liste nominative (CF003) transmise lors de la demande d'agrément initiale.	
Nom	Module(s) enseigné(s)

Les instructeurs doivent avoir une expérience professionnelle utile dans les matières enseignées et doivent être au courant des développements les plus récents dans le domaine des prescriptions et des exigences de formation professionnelle. Pour la partie pratique de la formation, ils doivent disposer depuis au moins 7 ans du permis de conduire pour la catégorie concernée. Si ces éléments ne ressortent pas du CV déjà en notre possession, veuillez nous en fournir un nouveau.

Nom	
Fonction	
Date et signature	